

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00010

Numéro SIREN : 879 926 095

Nom ou dénomination : AB CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 04/03/2024 sous le numéro de dépôt 1235

Designation de l'entreprise : SAS AB CONSTRUCTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : Verton Littoral		Durée de l'exercice précédent * 12		
Numéro SIRET * 8 7 9 9 2 6 0 9 5 0 0 0 1 6		Neant ☐ *		
		Exercice N clos le : 31/12/2022		
		N-1 : 31/12/2021		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CU	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
Constructions	AP	AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CI		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	
	Autres créances (3)	BZ	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG		
Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an	CR	
Immobili- sations		Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS AB CONSTRUCTION			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	85 136	47 281
	Report à nouveau	DH		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 976	37 855	
	DJ			
	DK			
	TOTAL (I)	DL	134 112	96 136
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	39 853	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	314 264	216 603
	Dettes fiscales et sociales	DY	86 346	63 668
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	440 463	280 271
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	574 575	376 407
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	400 610	280 271
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **574 575 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 536 128** euros et un total **charges** de **2 498 152** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **37 976** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à.p.	Cessions	

INCORPORELLES							
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenc. et aménagement						
	Instal. technique, matériel outillage industriels	29 662		3 752			33 414
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	7 730		6 427			14 157
	Matériel de bureau, mobilier	5 015					5 015
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 408		10 180			52 587

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 500		1 560			4 060
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 500		1 560			4 060

TOTAL		44 908		11 740			56 647
--------------	--	---------------	--	---------------	--	--	---------------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 839	4 888		10 727
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	2 406	3 504		5 910
	Matériel de bureau, mobilier	1 595	1 391		2 986
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 840	9 783		19 623
TOTAL		9 840	9 783		19 623

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS RÈGLEMENTAIRES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
PROVISIONS RÈGLEMENTAIRES	Provisions autres				
	PROVISIONS RÈGLEMENTAIRES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31.12.2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 560	1 560	
	Autres immobilisations financières	2 500		2 500
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	403 272	403 272	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	860	860	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	486	486	
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 621	12 621	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	3 593	3 593	
	TOTAL DES CREANCES	424 892	422 392	2 500
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		1 560		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	314 264	314 264		
	Personnel et comptes rattachés	24 216	24 216		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 696	28 696		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 768	30 768		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 666	2 666		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		400 610	400 610		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2022
VALEUR D'ORIGINE				49 580	255 084	304 664
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			19 598	101 160	120 758
	Dotation exercice			10 593	58 110	68 703
	TOTAL			30 192	159 270	189 461
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			23 462	103 368	126 830
	Redevances Exercice			9 841	56 143	65 984
	TOTAL			33 303	159 511	192 814
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			8 960	36 501	45 461
	entre 1 et 5 ans			8 753	66 272	75 025
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			17 713	102 773	120 486
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus			51	1 161	1 212
	entre 1 et 5 ans			445	1 390	1 835
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			496	2 551	3 047
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 423	5 730	(4 306) -75,16
Dettes fiscales et sociales	1 898	364	1 534 421,4
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL	3 321	6 094	(2 772) -45,50

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	3 593	6 539	(2 946) -45,05
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	3 593	6 539	(2 946) -45,05

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	14 673	85 596	(70 923) -82,86
Autres créances			
TOTAL	14 673	85 596	(70 923) -82,86

AB CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 10 000 €
Siège social : Parc d'Activités Economiques Verton Littoral
62180 VERTON
879 926 095 R.C.S. BOULOGNE-SUR-MER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT DU 19 JUIN 2023
--

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37 976,30 € au compte « Autres réserves ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la constitution de la Société.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.



AB CONSTRUCTION
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 10 000 €
Siège social : Parc d'Activités Economiques Verton Littoral
62180 VERTON
879 926 095 R.C.S. BOULOGNE-SUR-MER

EXTRAIT DU TEXTE DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT DU 19 JUIN 2023
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37 976,30 € au compte « Autres réserves ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende depuis la constitution de la Société.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

